

Trajectoire d'un engagement

Trajectory of an Engagement

Marc Ferro



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7484>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7484

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2003

Pagination : 141-150

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Marc Ferro, « Trajectoire d'un engagement », *Questions de communication* [En ligne], 3 | 2003, mis en ligne le 01 juillet 2003, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7484> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7484

MARC FERRO

Laboratoire cinéma et histoire
École des hautes études en sciences sociales, Paris
Ferro@ehess.fr

TRAJECTOIRE D'UN ENGAGEMENT

Résumé. — Revenant sur différentes étapes de sa trajectoire, Marc Ferro élucide avec Béatrice Fleury-Vilatte et Jacques Walter certaines des articulations entre engagement personnel et engagement professionnel. Ainsi, la Résistance et la guerre d'Algérie sont-elles des moments clés où sont apparus les fondements des recherches qu'il mène depuis. L'évocation de ces périodes lui permet de démontrer qu'expériences personnelles et travaux scientifiques ne doivent pas interférer, même s'ils ne peuvent être totalement indépendants les uns des autres. En effet, c'est l'analyse de situations qui lui permet de porter un jugement et de s'engager, non l'inverse. Précisant les contradictions susceptibles de naître lorsque le chercheur est présent dans l'espace public, Marc Ferro interroge les contrastes qui caractérisent deux lieux d'interventions : les procès et les médias. Si l'historien craint l'instrumentalisation qui peut surgir dans des configurations judiciaires, à l'inverse, il encourage la prise de parole dans les médias qui favorise la circulation et la diffusion des idées.

Mots clés. — Engagement, nouvelle histoire, *Les Annales*, École des hautes études en sciences sociales, Algérie, idéologie, communisme, Vichy, Papon, justice, médias.

Jacques Walter. — Comment définissez-vous la notion d'engagement quand elle est couplée avec la recherche en sciences sociales. En d'autres termes, quel sens l'engagement peut-il avoir lorsque l'on est chercheur dans ce secteur ?

Marc Ferro. — Au départ, recherche et engagement sont plutôt antagoniques, dès lors qu'une partie des sciences sociales se sont créées en opposition aux pratiques idéologiques qui impliquaient un engagement particulier. En ce qui concerne la revue *Les Annales*, ma maison d'origine, celle-ci est née d'une mise en cause de la pratique historienne qui, avant et après la guerre de 1914-1918, s'engageait consciemment ou non, au titre de la nation, puis au titre de la classe – après la guerre surtout –, mais aussi à d'autres périodes. D'une certaine façon, ce n'est pas un hasard si la revue est née à Strasbourg. On trouvait, dans cette ville, des historiens d'origine germanique et française qui – forcément – étaient en désaccord sur de nombreux sujets. Il y avait là des historiens, des philosophes, des spécialistes en littérature. Certains étaient catholiques, d'autres protestants, d'autres encore juifs. Finalement, sur un petit territoire, beaucoup d'identités étaient présentes. Ces conditions ont certainement révélé le caractère illusoire d'une science fondée sur des *a priori*, conscients et inconscients, qui ont amené Marc Bloch et Lucien Febvre à mettre sur pied une forme d'analyse des faits sociaux non entachée d'idéologie. C'est sans doute pour cela aussi que, pendant les premières décennies (1910-1920-1930-1940) où dominait une pensée de droite, en opposition à la pensée marxiste qui, en France, n'était pas développée jusque dans les années vingt, voire trente, on a rejeté le politique comme mode d'appréhension des phénomènes historiques et mis à l'écart, de façon excessive, une partie de l'histoire événementielle. C'est peut-être ainsi qu'est née cette prise de position par rapport à l'engagement et à l'idéologie.

Jacques Walter. — À la lumière de ce que vous rapportez, comment pourrait-on analyser *L'étrange défaite* de Marc Bloch (1946) ?

Marc Ferro. — *L'étrange défaite* retrace une expérience vécue qui a été publiée après la mort de Marc Bloch, une fois que ce dernier avait accompli son œuvre. L'ouvrage reprend des notes écrites au cours de la Seconde Guerre mondiale, sachant que l'historien avait déjà rédigé des carnets durant la Première Guerre. À leur lecture, on s'aperçoit qu'ils ne croisent pas les principes qui sont à l'origine de la fondation d'une école historique nouvelle, comme si l'approche individuelle d'un phénomène historique n'avait rien à voir avec son approche scientifique. Si *L'étrange défaite* est un grand livre, les mémoires sur la Première Guerre sont, en revanche, des essais assez frêles qui se voulaient plus mémorialistes qu'analytiques.

Béatrice Fleury-Vilatte. — L'idée qui accompagne la mise à l'écart de l'engagement correspond à une redéfinition du travail de l'historien. Peut-on parler, pour la suite, d'une réintroduction de l'engagement dans le travail de l'historien, mais qui correspondrait à d'autres modalités ?

Marc Ferro. — Depuis quelques décennies, nous assistons à un retournement intéressant à interroger. Pour un grand nombre, c'est l'engagement qui prédétermine le goût de la recherche. Prenons l'exemple de l'École des hautes études en sciences sociales. Celle-ci incarnait une façon

novatrice d'appréhender les phénomènes historiques. On y écartait les écrits de ceux qui, par essence, étaient engagés. Quand je suis arrivé aux *Annales*, en 1962-1965, aucun communiste n'y écrivait. Indépendamment des querelles subalternes qui pouvaient amener les communistes à juger *Les Annales* comme une revue bourgeoise, le principe était que les sciences sociales ne devaient pas être l'otage d'idéologies ou de prises de position préalables. J'ai personnellement fait entrer les communistes aux *Annales*, à partir de 1963, à la condition que leurs textes ne marquent pas d'interférences entre le militantisme des années soixante (anti-plan Marshall, anti-américain, anti-SFIO) et le degré de scientificité de leur démarche. Ces derniers écrivaient sur des périodes où le dogme et la loi du marxisme n'étaient pas encore institués, tels la vente des esclaves en Méditerranée au XVI^e siècle, ou le cours de la banque au XVIII^e siècle.

Jacques Walter. — Les écrits n'étaient donc pas des écrits engagés, ou alors il faudrait dire que la neutralité affichée constituait une forme d'engagement.

Marc Ferro. — La neutralité qui était affichée constituait la caution de l'engagement et avait une valeur historique pour ceux qui n'étaient pas engagés. À partir du moment où un historien calcule le taux de profit entre 1830 et 1840, cela implique que ses analyses sur la période contemporaine peuvent avoir un sens.

Jacques Walter. — Si l'on aborde la question selon une perspective biographique, pensez-vous que l'engagement peut déterminer la nature des recherches menées ? Comment cela s'est-il passé pour vos propres travaux ?

Marc Ferro. — Cela s'est passé de façon croisée. L'engagement a précédé la recherche puisque j'étais politiquement engagé en Algérie. Volontairement, je ne parle pas de la Résistance, parce qu'être engagé alors – j'étais au Vercors – n'émanait pas, à mon sens, d'un choix théorique et politique assumé. En effet, à l'époque, tous les élèves de ma classe de Khâgne partageaient la même opinion, même si l'engagement des uns et des autres pouvait varier de degré. En Algérie, en revanche, j'étais tout à fait impliqué et c'est cette expérience qui, pour une part, m'a amené à étudier l'Union Soviétique.

Béatrice Fleury-Vilatte. — Pouvez-vous préciser la nature de votre engagement en Algérie ?

Marc Ferro. — J'étais alors un « libéral », c'est-à-dire l'un de ceux qui, d'une part, contestaient très fortement le fait que les Arabes n'étaient pas citoyens à part entière, et, d'autre part, réclamaient soit une égalité de statuts, soit la prise en compte des revendications des organisations nationalistes comme l'UDMA ou le FLN. J'ai milité pour accroître le nombre des Européens d'Algérie qui pensaient comme cela. Avec d'autres, nous avons créé « Fraternité Algérienne », un mouvement comprenant toutes les tendances de l'opinion, des indépendants aussi bien que des militants. Chez les Européens, il rassemblait des communistes, des socialistes, des libéraux, et même des gens de droite, chez les Musulmans. Né en 1953-1954, ce mouvement s'est institutionnalisé en 1955. Il a été assez puissant, à Oran, puisqu'il a obtenu plusieurs centaines de signatures dont une moitié venant d'Arabes, pour se rendre en délégation auprès de Guy Mollet, le 8 février 1956, et lui faire valoir qu'il fallait entrer en

négociation avec les partis politiques, et non les ignorer ou les persécuter. Comment se fait-il que j'étais au centre de ce mouvement ? La raison est double. D'abord, métropolitain d'origine, je bénéficiais beaucoup plus de la confiance des Arabes que les Français d'Algérie. Ensuite, il se trouvait que j'étais lié à celui qui deviendra l'avocat de Ben Bella. D'une certaine façon, j'étais authentifié par les milieux musulmans comme étant proche, par un itinéraire personnel, de personnes qui portaient sur l'Algérie un autre regard que les hommes politiques. Par ailleurs, j'avais à l'époque des idées d'extrême gauche, sans pour autant appartenir à un parti, et j'avais été choisi pour être président du Mouvement de la Paix. J'en ai démissionné très vite (quelques semaines) lors que j'ai vu les manipulations dont j'ai été l'objet.

En 1954-1955, j'intervenais dans des débats contre le réarmement allemand. Le président du Mouvement de la Paix était un colonel, franc-maçon, qui a démissionné parce que, d'un côté, les francs-maçons ne voulaient plus qu'il collabore avec les communistes et, de l'autre, les communistes ne voulaient plus collaborer avec les francs-maçons. Il y a donc eu un vide. Le responsable d'Oran a proposé que je devienne président. J'ai refusé pour trois raisons. La première est que je n'étais en Algérie que depuis peu. La deuxième est que cela me gênait vis-à-vis de gens qui étaient dans le mouvement depuis plus longtemps que moi. La troisième est que cela me semblait bizarre que l'on me propulse président, alors que je n'avais guère d'expérience politique. Peu de temps après, lors d'un meeting rassemblant quatre cents personnes, l'ancien président a déclaré qu'il démissionnait pour des raisons personnelles et le bureau annonça qu'il donnait la parole au nouveau président. Assis au deuxième ou troisième rang, je me dis que le Bureau aurait pu me consulter et, en même temps, je me demandais qui était ce nouveau président. C'était moi, mon refus n'ayant pas été pris en compte. Je suis resté président durant quelques semaines et j'ai démissionné au moment du procès Slanski.

Jacques Walter. — Est-ce ce premier engagement qui vous a amené à travailler sur le communisme ?

Marc Ferro. — Après cette expérience du Mouvement de la Paix, je n'ai pas rompu avec les communistes, mais j'ai dit mon désaccord. Ensuite, nous avons créé ce mouvement Fraternité Algérienne, parce que je me suis aperçu que les communistes ne s'intéressaient pas au problème algérien. Ils instrumentalisaient les Algériens pour lutter contre la paix. Ils soutenaient les Arabes dans toutes les revendications sociales, mais dès qu'il s'agissait du problème national, ils disparaissaient. Les Algériens demandaient, par exemple, que l'on enseigne un peu plus la langue arabe, sans pour autant la rendre obligatoire. Or, sur un sujet comme celui-ci, les communistes – français pour la plupart – s'écartaient. En outre, ils pensaient qu'ils reviendraient au pouvoir en France. Aussi, ne devaient-ils pas risquer de « perdre » l'Algérie. En conséquence, ils étaient contre l'indépendance et le sécessionnisme. Lors de la rencontre avec Guy Mollet en 1956, les communistes ne nous avaient pas rejoints parce que, sans condamner cet entretien, ils jugeaient que cela équivalait à une collaboration avec l'État. J'ai démissionné de Fraternité Algérienne quand, au retour de ce rendez-vous, les communistes ont entamé, à notre rencontre, un procès du type de ceux pratiqués à Moscou.

L'autre étape de mon parcours d'historien s'est nouée, en 1959-1960, lors d'un séminaire à l'École des hautes études en sciences sociales, « Islam et communisme en Russie ». Après son exposé, une dame d'une soixantaine d'années – que je ne connaissais pas – passe la parole aux participants et me demande un commentaire. J'explique alors la différence entre la personnalité et l'identité collectives et l'identité personnelle. J'argumente, par ailleurs, sur la question de savoir comment le marxisme et les Musulmans perçoivent ces données. La femme me félicite et me demande de rédiger un article sur le sujet. Il s'agissait de Ruth Fischer, le successeur de Rosa Luxemburg. Voilà comment j'ai commencé à travailler sur l'URSS. Finalement, c'est bien mon expérience vécue qui m'a amené à travailler sur ce sujet.

Considérons maintenant le rapport à l'engagement. Je n'ai rien écrit sur le Vercors parce que je sentais que, à la Libération, on m'aurait accusé d'avoir tiré profit de cet engagement. En revanche, cela m'a convaincu qu'il était important de ne pas faire interférer mon expérience personnelle et mes travaux. J'ai eu confirmation de cette attitude instinctive, à Moscou, dans les années 1960-1970, lorsque j'ai assisté à un échange entre un étudiant et Fernand Braudel. En voici les termes. L'étudiant demande à l'historien : « Professeur, je peux vous poser une question ? Voilà, je fais une thèse sur le Komintern et je veux prouver que Staline n'était pas toujours à l'origine des décisions du Komintern. Qu'en pensez vous ? ». Fernand Braudel de lui répondre tout à trac : « Changez de sujet... ». J'ai eu ainsi la certitude qu'un bon chercheur ne sait pas à l'avance ce qu'il va démontrer, c'est l'analyse de ce qu'il examine qui l'amène à conclure. Ici se trouve la vraie frontière entre le militantisme et les sciences sociales.

Jacques Walter. — Est-ce que les travaux réalisés sur l'URSS ont été perçus comme des travaux engagés ou véhiculant un type d'engagement ?

Marc Ferro. — Non, ils n'ont certainement pas été perçus comme des travaux engagés. C'est la raison pour laquelle, à l'époque, ils sont passés inaperçus. D'une part, les communistes jugeaient qu'un non-communiste qui s'occupe de l'URSS ne peut être qu'un anti-communiste ou un paracommuniste. Plus tard, ces derniers m'ont pourtant demandé des articles sur la Révolution d'octobre, puis sur la Perestroïka. Il faut savoir que les communistes ne travaillaient pas sur la Révolution. À leurs yeux, mon positionnement ne pouvait être que particulier. Je n'étais pas spécialement anti-communiste, je n'étais pas pro non plus. Mon expérience vécue m'avait appris à les connaître, mais je n'étais pas un professionnel de la politique et je n'avais pas été communiste moi-même.

Béatrice Fleury-Vilatte. — Cette expérience permet-elle de donner du crédit à une formule utilisée par Nathalie Heinich (2000) dans la précédente livraison de notre revue, celle de « neutralité engagée » ?

Marc Ferro. — Aucunement, cela n'a rien à voir avec la neutralité. Je pense que c'est un double faux-sens. Je ne me sens pas neutre, mais ma prise de position émane de ce que j'analyse. En revanche, il ne s'agit pas d'une décision préalable. De plus, je ne crois pas avoir commis des écrits qui appelaient à une action quelconque.

Jacques Walter. — Je souhaiterais que vous précisiez votre position par rapport à celle de Nathalie Heinich. En faisant court, ce qu'elle appelle « neutralité engagée » correspond à une suspension du jugement de valeur à l'égard de l'objet auquel le chercheur s'intéresse et à une prise en compte compréhensive de la logique des acteurs.

Marc Ferro. — Je conteste ce positionnement pour deux raisons. D'abord, parce que lorsque j'ai écrit sur Pétain, je me suis dit que je ne me poserais pas la question du degré de son éventuelle culpabilité ou de l'éventuelle adhésion des Français à sa politique, tant que je n'aurais pas fini ma recherche. Là, il y a un peu de neutralité au départ, car rédigeant un livre sur Pétain – aucun historien Français n'avait osé le faire –, je me disais qu'il me fallait prendre certaines précautions et qu'il ne fallait pas que le lecteur croit, au début, que j'étais pétainiste ou anti-pétainiste. Ces précautions constituaient une coquetterie, certes, mais assumée. Ensuite, rien de semblable quand je travaille sur l'URSS ou sur les colonies : je ne suis ni neutre, ni engagé pour autant. En revanche, je pense que ce que je fais scientifiquement peut servir un jour à un engagement, le mien comme citoyen ou celui de mes élèves, de mes amis, de certains de ceux qui m'auront lu. Cependant, tel n'est pas mon objectif premier.

Béatrice Fleury-Vilatte. — Cela voudrait-il dire que, pour vous, le problème de l'engagement, lorsque l'on fait de la recherche, n'est pas un problème ?

Marc Ferro. — Non, l'engagement vient avec le choix des thèmes. J'ai pris position sur le pétainisme à la fin du livre, parce que, au départ, je ne me doutais pas que Pétain était plus « salaud » que Laval par exemple. Au contraire, mon souvenir – partagé par les personnes de ma génération – était que Laval était plus « salaud » que Pétain. Or, en avançant, je me suis aperçu d'autre chose. Je n'ai donc jamais de conclusions pré-établies, résultant d'un engagement. Il n'empêche que l'on m'a parfois considéré comme un gauchiste, sans que cela provienne de ma démarche ou du choix de mes thèmes. C'était le résultat de mon comportement social dans les institutions, dans les rapports avec les gens. Et je ne suis vraiment pas convaincu que cela provienne de la lecture de mes livres ! On ne se lit pas beaucoup les uns les autres...

Jacques Walter. — Lors de la parution du *Livre noir du communisme* (Courtois et al., 1997), on a l'exemple d'un débat, concernant ce phénomène politique, qui se déroule au-delà du cercle des chercheurs. La question est largement débattue dans l'espace public. À ce moment, n'y avait-il pas nécessité de vous engager par rapport aux travaux d'autres spécialistes de l'un de vos domaines de prédilection ? Au demeurant, ne peut-on considérer ce livre comme celui d'historiens engagés ?

Marc Ferro. — Disons que les contributions à l'intérieur du *Livre noir du communisme* sont de natures différentes. Il est vrai qu'un livre collectif pose des problèmes, d'où l'importance de la préface qui, dans ce cas précis, était discutable. Du reste, pour *Le livre noir du colonialisme* que j'ai dirigé (Ferro, 2003), j'ai envoyé ma préface à tous les auteurs pour qu'ils la corrigent, qu'ils l'assument. Pour en revenir au *Livre noir du communisme*, il correspondait à un

tel moment historique de soulagement après *Le passé d'une illusion* de François Furet (1995) et de mise en cause globale du régime communiste, qu'il y a eu un formidable appel d'air vers cet ouvrage. Cela étant, je n'ai pas approuvé la façon dont il traitait le problème. C'est pour cela que j'ai écrit des contributions (Ferro, 1999a et b) dans le livre collectif *Nazisme et communisme*. J'y mets en cause *Le livre noir du communisme*, sans l'attaquer frontalement. Au fond, je lui reproche un côté militant : je crois, du reste, que Stéphane Courtois a été maoïste et qu'avant de commencer, il faisait déjà une critique du régime soviétique. C'est le type d'histoire que je n'admets pas.

Béatrice Fleury-Vilatte. — Envisagez-vous que l'engagement puisse avoir d'autres facettes ?

Marc Ferro. — Si engagement il y eut dans le choix de mes thèmes, c'est dans une catégorisation des disciplines ou des ordonnancements comme le politique, l'artistique. En réalité, ce n'est même pas ainsi que les choses se sont passées. L'engagement est plutôt venu de ce que je me suis aperçu avant 1968, et en 1968 cela s'est confirmé, qu'il y avait une distorsion entre ce que l'on dit et ce que l'on fait, entre le comportement privé et le comportement public. Ce sont toujours les écarts entre l'instance d'énonciation et le comportement effectif qui m'ont servi de fil rouge. En Algérie – j'y reviens, puisque ma prise de conscience politique y a pris naissance –, deux phrases m'ont illuminé et guidé ultérieurement. La première, quand un petit Arabe m'a dit « non » lorsque je lui ai expliqué que les nomades étaient des pillards et les sédentaires des travailleurs. J'ai compris qu'il y avait plusieurs regards sur l'histoire, ce qui n'était guère une idée partagée en 1950 : il y avait « une » histoire, on la savait ou pas. Certes, on n'ignorait pas qu'il y avait une vision communiste, une de droite, une laïque, une religieuse, mais là n'était pas l'essentiel. La deuxième phrase, beaucoup plus importante que la précédente, a surgi quand le leader communiste du Mouvement de la Paix, revenant sur quelque chose que je ne saisisais pas, m'a dit : « Même ma Mauresque comprendrait ». La phrase a été un coup de poignard, parce qu'un communiste, qui se targuait d'un discours sur l'égalité et la dignité, me disait en privé, spontanément, que « même sa Mauresque comprendrait » ! Depuis, je travaille sur les écarts : les discours sur la Révolution russe et la Révolution elle-même, le cinéma comme contre-histoire de ce qui est écrit, le fonctionnement de l'ordre médical par rapport aux patients, etc. Au fond, je veux essayer non de réunifier des éléments antagonistes ou d'être neutre, mais de percevoir les écarts entre le comportement social, culturel et ce que l'on est soi-même, de percevoir la part de jeu, la part de l'artificiel.

Jacques Walter. — Cette notion d'écart est intéressante parce que, dans un entretien accordé à notre revue, Annette Wieviorka (2002) explique que, lors du procès Papon en 1997-1998, elle a vécu difficilement un écart entre ce qu'elle avait à dire, résultant de son engagement dans l'étude de la déportation et la contrainte du silence provenant de la position d'un avocat. En effet, à l'occasion de ce procès, divers historiens ont été sollicités et elle estimait que la manière dont Jean-Marc Varaut, l'avocat de Papon, interprétait la situation n'était pas très éloignée de ce qu'elle-même pensait en tant qu'historienne. Elle n'avait pu intervenir dans le débat, puisqu'elle pouvait

presque donner des arguments à des personnes avec lesquelles elle était en profond désaccord. C'est pourquoi, elle vécut la fin du procès comme un soulagement. Ceci amène à reposer la question de l'intervention des historiens dans l'espace public, d'une part, quand il y a des affaires à caractère historique, d'autre part, et plus encore, quand ils sont convoqués à l'audience en tant qu'experts ou témoins. Comment peuvent-ils gérer cette part de l'engagement, lorsqu'il y a une sollicitation médiatique et/ou judiciaire, comme ce fut le cas lors du procès Papon ? Certains étaient témoins, d'autres sont intervenus dans l'espace public sans être convoqués au procès, d'autres encore se sont interdits, pour des raisons diverses, de prendre la parole.

Marc Ferro. — Je pense qu'il y a deux argumentaires contradictoires. D'une façon générale, le premier argumentaire m'ordonne de ne pas répondre à la convocation. Pourquoi ? Parce que si je réponds, j'entre dans un système judiciaire où je suis catalogué avant d'avoir parlé, puisque c'est la défense ou l'accusation qui m'appelle. Deuxièmement, pire que cela, si je suis convoqué, je suis pris dans le réseau du discours juridique qui prédétermine les questions que l'on me pose. Ce n'est donc pas mon analyse qui intervient, à moins que l'on me demande de faire un exposé, par exemple sur un aspect de l'époque de Vichy. Le grand danger est que le discours historien soit absorbé par l'ordonnancement juridique qui, naturellement, fonctionne avec ses propres règles, ses propres lois, ses propres dispositifs. L'ordre juridique n'a rien à voir avec l'analyse que l'historien peut faire. Celui-ci ne peut choisir les points sur lesquels il aimerait se pencher, par exemple, en examinant l'acte d'accusation et en exposant ce qu'il pense de certains attendus. L'historien est donc complètement hors jeu, instrumentalisé qu'il est par les parties adverses. C'est pour cela qu'il faut refuser d'y aller. Mais, inversement, la société attend de nous un jugement et nous perdons notre légitimité si nous ne le donnons pas. Nous sommes donc pris dans une contradiction. Si l'on ne répond pas, à certains égards, on déserte ce pour quoi la société nous reconnaît une fonction en son sein : dire l'histoire. Si l'on participe au procès, on s'aperçoit bien que c'est l'ordre juridique qui définit les faits et non plus l'historien. En ce cas, si l'on n'y va pas, c'est une désertion doublée d'un désaveu, puisque l'on va laisser à l'ordre judiciaire le soin de dire ce qui s'est passé. Or, c'est l'historien qui, en principe, a cette fonction.

C'est la raison pour laquelle j'ai étudié les faits divers. Ils sont précisément le lieu où l'historien n'est plus considéré comme historien et où, pourtant, l'établissement des faits – divers ou non – est un fait d'histoire et révèle des dysfonctionnements de la société. Donc, même le choix du fait divers comme objet d'étude n'est pas innocent. Pour un procès relatif à un fait divers, on n'appelle pas les historiens. Or, le fait divers est un fait d'histoire. Il n'est certes pas fait d'histoire quand il ne modifie pas le cours de celle-ci, ce qui est le cas de la plupart d'entre eux, mais il est souvent révélateur de problèmes sociaux, culturels, etc. Il y a donc une vraie question dont j'ai discuté avec des collègues qui ont eu diverses positions à l'égard de l'intervention dans un prétoire, comme René Rémond ou Henri Rousso qui, lui, a refusé de témoigner au procès Papon.

Béatrice Fleury-Vilatte. — Les historiens qui ont accepté d'être présents s'en sont-ils bien sortis ?

Marc Ferro. — Je ne peux pas dire qu'ils s'en sont bien ou mal sortis. En revanche, je dirais que, par solidarité professionnelle et indépendamment de mes opinions, j'ai eu peur qu'ils soient instrumentalisés et que la légitimité de leur œuvre soit, en quelque sorte, annihilée. En définitive, cela ne s'est pas passé, parce que les gens sont inattentifs et se contentent d'énoncer des banalités sur l'intervention de René Rémond ou de Jean-Pierre Azéma. Globalement, je pense que c'est un piège pour un historien de se laisser instrumentaliser par l'ordre juridique parce que ce dernier fonctionne, pour partie, à partir de ce qui devrait être ou non. C'est le problème de fond du rapport à la norme.

Jacques Walter. — Si l'on s'en tient là, l'historien est tenaillé par une contradiction. Dans ces circonstances, n'est-ce pas une forme d'intervention dans les médias qui lui permettrait de dire quelque chose, en dehors de la contrainte juridique et de celle de l'écriture de la recherche en milieu académique ?

Marc Ferro. — Oui, mais les choses se présentent de manière un peu différente dans la mesure où, lors d'un procès – Papon ou autre –, c'est l'instance judiciaire qui décide de votre propre intervention, et non vous. Regardez ce qui s'est passé pour le procès Barbie en 1987. Dans une des cassettes enregistrée durant l'audience, il y a des témoins, des personnes qui disent qu'elles ont voulu être témoins et qu'on ne les a jamais appelées à témoigner. Pourquoi ? Parce que l'ordre juridique n'a pas fait l'effort de chercher quels étaient les témoins possibles et que ceux qui s'exprimaient, arrivaient circonstanciellement, en raison de mises en cause ou de plaintes. Je peux demander à intervenir sur le procès Papon, mais on me rétorquera : « Marc Ferro, occupez-vous de vos chères études ». Dans l'ordre médiatique, l'intervention ne dépend pas non plus de vous. Il faut que vous soyez propriétaire de votre parole pour pouvoir vraiment écrire. Et même dans le cas d'une tribune libre dans *Le Monde* ou dans *Libération*, il faut qu'elle vous soit accordée. Un autre paramètre ajoute de la difficulté : on peut ne pas vous lire. Alors, comment agir ?

Vu la multiplicité des foyers d'émissions d'opinions et de jugements, je pense qu'il faut être présent partout, quand on le peut. Certes, je ne vais pas dire « Monsieur, je veux aller au procès Papon », si l'on ne me le demande pas. Mais, si l'on peut intervenir à la télévision, à la radio, dans des livres, dans des revues, il y a intérêt à intervenir. Il ne faut pas craindre, comme il y a une vingtaine d'années, de se répéter. Évidemment, pour des motifs déontologiques, mieux vaut ne pas reproduire le même article dans toutes les revues, puisque tomberait une accusation de plagiat qui vous dévalorise dans la profession. Je crois néanmoins qu'il faut savoir répondre aux sollicitations, si l'on veut que le message que l'on a à faire passer... passe.

La vulgarisation scientifique est sans doute une autre manière d'intervenir dans l'espace public. La difficulté consiste à savoir garder un certain équilibre entre la production de travaux de recherche qui perpétuent la légitimité dans la profession, et les œuvres qui en rendent l'apport aisé pour les non spécialistes.

Béatrice Fleury-Vilatte. — Dans les médias, n'y a-t-il pas aussi un blocage de la liberté par d'autres types de dispositifs que ceux du judiciaire, qui, finalement, empêchent l'historien de dire un certain nombre de choses ?

Marc Ferro. — Oui, mais ce blocage relève d'un autre registre. Celui de la capacité à pouvoir dire les choses en douze minutes, six minutes, trois minutes, une minute, à la télévision par exemple. Ce n'est plus un problème moral. Quand des personnes n'ont jamais parlé à la télévision et qu'elles viennent dans l'une de mes émissions, je leur explique : « Mettez sur un petit papier les trois termes que vous voulez placer et introduisez-les tout de suite, parce qu'après c'est fini ». Ce genre de contraintes ne permet pas d'être nuancé. Hier, j'ai fait une émission sur Israël et les colonies. À un moment, ma pensée a dépassé ce que je voulais dire. Je ne pouvais plus rattraper la situation, c'était trop tard. Je n'en ai pas dormi de la nuit. Comme quoi la trajectoire d'un historien ou d'un chercheur qui intervient ou s'engage dans la sphère publique est aventureuse.

**Entretien transcrit et mis en forme par Jérôme Burtin,
CREM, université de Metz
Béatrice Fleury-Vilatte et Jacques Walter**

Références

- Bloch M., 1946, *L'étrange défaite. Témoignage écrit en 1940*, Paris, Gallimard, 1990.
- Courtois S. et al., 1997, *Le livre noir du communisme. Crimes, terreur, répression*, Paris, R. Laffont.
- Ferro M., 1999a, « Nazisme et communisme : les limites d'une comparaison », pp. 11-42, in : M. Ferro, dir., *Nazisme et communisme. Deux régimes dans le siècle*, Paris, Éd. Hachette Littératures.
- 1999b, « Y-a-t-il trop de démocratie en URSS », pp. 114-133, in : M. Ferro, dir., *Nazisme et communisme. Deux régimes dans le siècle*, Paris, Éd. Hachette Littératures.
- dir., 2003, *Le livre noir du colonialisme XVI^e-XXI^e siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, R. Laffont.
- Furet Fr., 1995, *Le passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XX^e siècle*, Paris, R. Laffont/Calmann-Lévy.
- Heinich N., 2002, « Pour une neutralité engagée », *Questions de communication*, 2, pp. 117-127.
- Wieviorka A., 2002, « L'historien au risque de l'engagement », *Questions de communication*, 2, pp. 137-143.